

LE BILLET DU MAIRE



Comme la vie de nos campagnes, la vie municipale est marquée par le rythme des saisons. Et avec l'arrivée du printemps, coïncide le vote du budget pour l'année à venir. Grâce à une situation

financière saine, et dans un contexte de taux d'intérêts bas, on peut penser que malgré un contexte national peu propice, le niveau d'investissement restera élevé en 2015. Au-delà des travaux courants d'entretien des routes et pistes, des travaux de rénovation des bâtiments municipaux sont sans doute à prévoir avec deux dossiers qui seront probablement prioritaires : la chaufferie bois et l'avenir de la boucherie

Mais Fresselines c'est aussi une vie culturelle et touristique dynamique. Et je souhaite, en concertation avec les acteurs locaux, que la commune puisse accompagner plus fortement les initiatives du territoire, en les soutenant, en les coordonnant et en les fédérant sous une bannière plus visible et plus attractive « *Fresselines village d'artistes* ». Ce travail est engagé et devrait se concrétiser avant la saison estivale 2015. Merci à tous ceux qui s'engagent ou portent intérêt à cette dynamique.

Le Maire

Vincent FORTINEAU

ETAT-CIVIL

Décès

- Le 24 décembre : Jeanne POIRIER, 10 la chaise gonnot
Le 31 décembre : Daniel DAIGNE, 3, square Maurice Rollinat
Le 28 janvier : Georges DEDUN, l'Orme
Le 30 janvier : Madeleine EMERY épouse COLAS, 27 la Bussière
Le 3 février : Georgette FERRE veuve PEZANT, La Sagne
Le 22 mars : Simone BRUNAUD veuve LAVALLETTE, La Chinaud
Le 23 mars : Marcel ROBIN, Lauzine

Inhumation :

- Le 11 février : Marie-Andrée BERNARD veuve MAFRAND
Le 27 mars : Simone PEZANT
Le 28 mars : Jacques MEZERETTE

Chaufferie Bois

Le Conseil valide l'avant-projet dont le cout plafond est fixé à 260 000€ et sur lequel 70% de subventions sont attendues (FEDER, DETR, Région, SDEC). Les études se poursuivront jusqu'à l'ouverture des offres des entreprises et le choix définitif se fera en fonction des montants de travaux réels et des subventions obtenues.

Tarifs communaux

Les principaux tarifs municipaux sont maintenus. Seuls évoluent, les tarifs du camping, du columbarium et de la cantine (+2%).

Compte administratif

Ce document retrace la gestion de la commune sur l'année écoulée (2014) En fonctionnement les recettes se sont élevées à 707 000 € et les dépenses à 661 000 € dégageant un excédent de 46 000 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur de 325 000 €, soit au total environ **371 000 €** pour financer nos investissements.

En investissement les recettes se sont élevées à 73 000 € et les dépenses à 117 000 €. Du fait du déficit antérieur de 4 000€ ce sont au total environ 47 000€ qui seront prélevés sur les 371 000 d'excédent de fonctionnement. **L'année 2015 démarrera donc avec une épargne disponible de 324 000€ !**

Devis :

Le conseil accepte des devis,

- De Martinet pour des réparations de la toiture de l'Eglise pour un montant de 3 553.20 € TTC,
- De BM Renov' pour le remplacement de Velux dans les logements de l'école, pour un montant de 5 402.24 € TTC,
- De SARL TP pour un aménagement au parking du cimetière pour un montant de 1 206.00 € TTC.

Autres décisions

- *Refus de vente* d'une partie de voie communale à Champroy au profit de Mme Moreau.
- Renouvellement du *contrat d'assurance* du personnel.
- *Mise en place d'un partenariat avec la Compagnie Taiko* : en contrepartie de la location d'un logement vacant la compagnie assurera 6 balades contées sur le sentier « Dans les pas de Monet » cet été.
- Demande de labellisation « *Village en Poésie* ». La commune déposera un dossier pour obtenir ce label qui permettra notamment une reconnaissance supplémentaire.
- Demande de subvention DETR pour la *réfection de la toiture arrière de l'école* (32 000 € de DETR espérée pour 64 000€ TTC de travaux estimés).
- Réflexion : la question de *l'avenir de la Poste* (perspective d'une fermeture le samedi) et de la *boucherie* (travaux importants à prévoir) a été posée. Le travail se poursuit avant de pouvoir prendre des décisions définitives.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Pont de Bois de Puyguillon.

Le chantier de réhabilitation du Pont de bois de Puyguillon est enfin achevé. Les pieds des piles ont été consolidés avec un bétonnage pour arrêter les affouillements.



Les piles et culées en elles-mêmes ont été solidifiées par des tirants (tiges métalliques ancrées de part et d'autre), les vides intérieurs ont été comblés par du béton, les joints ont été repris après nettoyage. Les parapets et

dallages ont été repris et rejointoyés.



La structure bois a été changée intégralement, dans le respect de l'esthétique historique mais aussi des règles de sécurité (filet inox). Les marges de



sécurité financière prise au moment de la constitution du dossier ont permis de réaliser des travaux complémentaires (tables

de pique-nique et dallages, barrières, reprise de la voirie et du petit parking).

Le Pont de bois est dorénavant magnifique et préservé, dans un cadre toujours aussi exceptionnel.



Un nouveau portail au cimetière.

Après l'aménagement d'un parking à côté du cimetière, l'accès au portail principal a vite semblé compliqué et l'ouverture d'un portail donnant directement sur le parking a été décidée. Les travaux sont achevés.



A noter qu'ils ont été totalement réalisés par les employés municipaux, sous la responsabilité des adjoints aux travaux : démolition, reprise de maçonnerie, pose du portail, joints).

Une terrasse en pierre pour le restaurant.

Le petit trottoir devant les restaurants des Artistes s'était rapidement dégradé et devenait urgent à réparer. Là aussi ce sont les employés municipaux qui ont réalisé le travail, avec un joli trottoir en pierres de Saint-Yrieix.

FRESSELINES, VILLAGE D'ARTISTES



Pas d'artiste à l'honneur dans cette rubrique, mais la présentation de la démarche « Fresselines, village d'artistes »

D'une page d'histoire...à une page Facebook.

FRESSELINES
Village d'Artistes

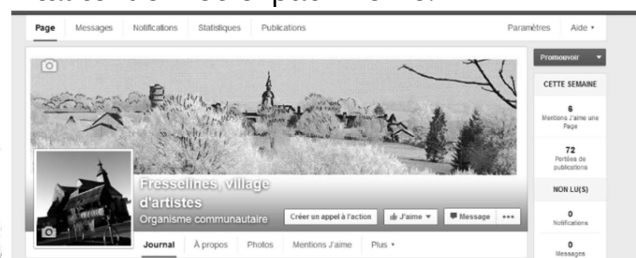
Une des orientations du mandat proposée par l'équipe municipale est de s'appuyer sur les atouts culturels, artistiques et touristiques de notre commune pour la mettre en avant et soutenir, voire de développer, des activités économiques.

Dans les années 70, un extraordinaire festival de théâtre naît à Fresselines, sous l'impulsion notamment de Gaston Thiery. Il connaît un beau succès et mobilise les Fresselinois. Il donne à Fresselines son titre de noblesse de « village d'artistes ».

Et ce « surnom » lui va bien, au regard du passé artistique et culturel riche de la venue de Monet, de Rollinat, de Detroy et d'autres encore ensuite. Il lui va toujours aujourd'hui et définit bien notre commune, véritable terreau vivant d'initiatives et d'actions culturelles avec l'espace Monet Rollinat, les galeries de peintres et la présence de nombreux artistes ou associations couvrant tous les champs de la culture.

Tout cela mérite largement d'être renforcé, valorisé, coordonné pour en faire un réel levier de développement. La première étape a été l'apparition de cette page dans le bulletin municipal, avec pour objectif de faire découvrir à

tous les Fresselinois la richesse et la vitalité de notre patrimoine.



Et parce qu'aujourd'hui, les nouvelles technologies sont indispensables et permettent de toucher vite, loin et beaucoup, *Fresselines Village d'artistes* c'est dorénavant une page Facebook, qui relaie les activités culturelles et artistiques de la commune.

Et puis, *Fresselines, Village d'artistes*, ce sera sans doute bientôt aussi, un « label », une bannière, valorisant de manière globale la commune et toutes les initiatives qui y existent, avec une communication renforcée, un agenda des manifestations, un relai médiatique plus soutenu. Tout cela porté par les acteurs de la commune volontaires et la mairie. Souhaitons que le travail engagé et l'implication de toutes les bonnes volontés permettent de concrétiser nos projets : calendrier de l'été, présence médias locaux, amélioration de la signalétique.

Il ne s'agira pas de faire le travail de l'Office du Tourisme, mais de se coordonner avec lui pour mieux mettre en avant Fresselines au sein de la Vallée des Peintres et du soutien important qu'elle reçoit,

LES GENS D'ICI



MARY LOO – AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRETE À 16 ANS !

Regard direct, souriant et chaleureux, Estelle dit « se sentir bien » lorsqu'elle chante, se sentir elle-même. C'est au collège en classe de 3ème que son professeur d'anglais l'incite à s'inscrire dans un atelier de Gospel, Estelle y découvre ce bien-être que lui procurent le



chant et la création artistique. Dans les 6 mois qui suivent l'été 2013 elle compose 8 chansons, musiques et textes. Il faut dire que la musique l'habite depuis l'âge de 6 ans ! Six années de cours collectifs de synthétiseur suivies de quatre années d'enseignement musical privé avec Jean-François PRIN ont maintenu Estelle au Conservatoire de Guéret où, depuis septembre, elle pratique également l'accordéon numérique chromatique et participe à l'orchestre de jazz.

Elle révèle devoir beaucoup à son professeur Jean-François PRIN.

L'éclectisme musical d'Estelle, de Mozart au Jazz en passant par Chopin, Zaz sa chanteuse préférée mais aussi Christophe Maé ou encore Louane ne laisse pas de surprendre chez cette jeune créatrice. Dès qu'un thème s'impose à elle Estelle crée la musique, accords, mélodie, rythmique et le texte suit, s'enrichit de son émotion. Il n'est pas rare qu'en deux jours seulement une chanson soit créée. Ses créations « Laissez-moi rêver », « L'instant présent », entre autres, témoignent bien de son talent.

« Mary Loo » l'artiste Fresselinoise à part entière fait des projets pour Estelle la lycéenne, un baccalauréat scientifique pour commencer suivi, peut-être, d'études dans la voie médicale. Bien sûr la musique est et sera toujours le moteur de sa vie. « *C'est une personne, la vie, une personne qu'il faut prendre comme partenaire. Entrer dans sa valse, dans ses tourbillons, parfois elle te fait boire la tasse et tu crois que tu vas mourir et puis elle t'attrape par les cheveux et te dépose plus loin.* » (Estelle Vizières).

Souhaitons le meilleur à cette talentueuse et sensible Mary Loo à qui Estelle donne sa voix charmante et sa musique tout en préparant le baccalauréat de Français.

MEDAILLE D'HONNEUR – GASTON CHICAUD



La commémoration du 19 mars 1962 fut clôturée par la remise de la médaille d'Honneur de Porte-drapeau à Monsieur Gaston CHICAUD décernée pour 30 ans de loyaux services.

Toutes nos félicitations à Gaston pour cette fidélité au devoir de mémoire.

LE COIN DU PATOIS

" Chat mita n'a jamais prés de rat. "



Chat ganté n'a jamais pris de rat.

INTERCOMMUNALITE

EVOLIS 23 : Un nouveau venu...qui a 60 ans

En 1955, le Syndicat intercommunal d'Équipement Rural de La Souterraine, Grand Bourg et Dun le Palestel (SIERS) est créé pour assurer les remembrements et la construction de chemins ruraux. Des SIVOM naissent ainsi dans beaucoup de cantons, faute d'entreprises privées. Première décision en 1955 : achat d'un bulldozer et réalisation d'un emprunt ! Les missions se développent vite car la demande est forte et le syndicat s'étend vers GENOUILLAC, BONNAT, SAINT VAURY. Les prestations réalisées pour les communes changent aussi, avec le développement du bitumage, et des travaux de réseau

Les années 80' : premier tournant

Les problématiques de propreté et de gestion des déchets apparaissent, et les communes font appel à leur syndicat pour ramasser les ordures. Et quand la commune de La Souterraine est en difficulté en 1983 avec l'exploitation de la décharge du Puy de Chiroux, elle se tourne vers le syndicat qui assure dorénavant de la collecte et du traitement des déchets. La fermeture des décharges municipales, la systématisation de la collecte en benne fermée et bientôt en conteneurs conduisent les communes à se regrouper un peu plus au sein du SIERS.

Les années 90' : la montée en puissance des déchets

S I E R S Au début des années 90', la décharge du Puy de Chiroux est saturée et la recherche d'une nouvelle solution conduit (difficilement car le dossier est sensible, complexe et contesté) à l'ouverture en 1997 du centre d'enfouissement sur NOTH et NAILLAT. En même temps est prise la décision de mettre en place la collecte sélective des recyclables, enfin rendue possible avec la création d'Eco Emballages. Le SIERS construit le centre de tri et c'est l'apparition



Voirie • Assainissement • Déchets

des bacs bleus, du journal du tri. C'est aussi l'époque de l'abandon de sa gestion par les services de l'État et la naissance d'une organisation interne plus développée.

Les années 2000' : l'adhésion des Com Com et la disparition des SIVOM

Au début des années 2000, les Communautés de Communes apparaissent ou développent leurs compétences, intégrant la gestion des déchets, et se tournent vers le SIERS, partenaire reconnu. Il devient syndicat mixte (communes et communautés), ne garde que le nom de SIERS qui cesse d'être un sigle et poursuit un développement rapide, plus de collectes, plus de déchèteries.

Une évolution forte de la réglementation, la fin de l'appui des services de la DDE et un contexte financier plus difficile conduisent progressivement de nombreux SIVOM à jeter l'éponge et à se tourner vers le SIERS qui doit absorber rapidement des effectifs importants, sans activité suffisante en face. Vient une période difficile de réajustement des effectifs et rationalisation du service, heureusement facilitée par un développement toujours existant sur les déchets et l'apparition des missions d'assainissement.

Evolis23 : nouveau départ ?

Depuis plusieurs années, le département est à la recherche d'une solution pour le traitement des déchets. Et la nécessité de regrouper tout le monde autour d'un projet commun a conduit le SIERS, qui couvre déjà la moitié du département et est le seul à disposer d'installations de tri et de traitement, à se proposer pour porter ce projet et fédérer les collectivités volontaires. Ce projet ambitieux pour notre département supposait de modifier les règles de fonctionnement du syndicat et de lui donner un nouveau souffle, une image d'avenir.



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE



Une réforme ? Pour quoi ? Comment ?

Aménagé par la commune en 1997/1998, le centre artistique, devenu Espace Monet Rollinat a été transféré à la communauté de communes en 2010 pour sa gestion et les bâtiments mis à disposition. Ceux-ci demeurent propriété de la commune mais les travaux d'entretien et d'aménagement relèvent de l'intercommunalité.

Parmi les objectifs du transfert figuraient la **poursuite de l'aménagement** du bâtiment, **l'organisation d'activités nouvelles** et la possibilité d'utilisation sur l'année entière, cela dans le cadre du développement culturel et touristique de la vallée de la Creuse, projet de développement soutenu par les conseils généraux de la Creuse et de l'Indre.

En 2013, la communauté de communes du Pays Dunois a confié au cabinet d'architecture Andron de Périgueux une mission d'étude d'aménagement, modifiée en 2014 après le renouvellement des conseils municipaux et communautaires.

Ses propositions, étudiées par la commission tourisme (ses observations ont été prises en compte) ont reçu l'approbation du comité d'animation et de suivi qui associe aux financeurs potentiels, les acteurs intéressés par le tourisme et la culture.



Le projet :

Rez-de-chaussée

- L'entrée (entrée actuelle) : hall d'accueil et boutique (52 m²). L'escalier sera déplacé et l'espace cloisonné par un plafond,
- L'espace Rollinat (actuelle boutique) : un espace intimiste (30 m²) pour évoquer la vie de Rollinat, son œuvre poétique et musicale,
- L'espace Monet (actuelle salle d'exposition avec les colombages) : 96 m² pour faire connaître l'œuvre fresselinoise du peintre, son originalité ... et faire connaître sa démarche artistique,
- La trame centrale technique : escalier et ascenseur,
- L'atelier (partie actuellement non aménagée) : lieu d'échange, d'expérimentation, de pratique. Le plafond sera supprimé en partie centrale, créant ainsi un puits de lumière.

Étage

- Au-dessus de l'atelier une galerie fera le tour de la zone évidée. Elle pourra être consacrée à l'exposition,
 - Le grand espace d'exposition correspondra à l'étage actuellement aménagé (260 m²). Des cloisons mobiles pourront la diviser et / ou servir de support pour l'accrochage. Une pièce sera cloisonnée pour accueillir un artiste en résidence ; elle s'ouvrira sur le pignon et pourra bénéficier d'un accès indépendant.
- Ce projet peut bénéficier de subventions dans le cadre du projet de cohérence territoriale (une ligne est spécifiquement réservée à la vallée des peintres) entre le Pays Ouest Creuse et la Région. Il devrait également être éligible aux aides européennes.



LE JARDINIER DE SON BONHEUR :

N'hésitez pas à découvrir cette nouvelle association, pour de la relaxation. Pour gérer son stress, améliorer son sommeil, se garder en bonne santé...

Contact ; Brigitte SIMOES – la Chaise Gonnot – 06 82 22 94 52

TRAVAUX SUR LE

CD44 : des travaux d'enfouissement de ligne électrique seront réalisés sur le CD44



de la route de Drablet à la route de Chanteloube (cote des Meules) du 13 avril au 26 juin. La route pourra être fermée à la circulation sur cette période avec une déviation par Lourdoueix Saint Michel et le Chêne Eclat. La voie communale depuis le CD44 jusqu'au carrefour de l'Age Moreau par Drablet sera également concernée, avec des fermetures à la circulation et des déviations locales. Soyez prudents et patients.

BOULE FRESSELINOISE :



Pour ceux qui aiment la pétanque et souhaitent participer aux championnats officiels... ou

pour le plaisir de lancer la boule. Bienvenue à cette nouvelle association fresselinoise.



ACTUALITE MUNICIPALE : UNE PAGE FACEBOOK POUR SE

TENIR AU COURANT : Sur la page « commune de Fresselines » vous trouverez au fil de l'eau des infos pratiques, les rendez-vous de vos associations, des infos du Conseil municipal

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

le 28 mai 2015

Inscription en mairie avant le 11 mai

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Dimanche 12 avril : Loto UNRPA 14 h salle polyvalente

Samedi 18 avril : 10^{ème} anniversaire Fondencre Salle polyvalente (expo & lectures)

Vendredi 8 mai : commémoration 2^{ème} guerre mondiale

Dimanche 10 mai : foire aux plants comité des fêtes et d'animation

Mardi 12 mai : lancement de la saison « Fresselines village d'artistes » - 18h

Dimanche 17 mai : Les aventuriers de l'écrit, Christine Guillebaud 6 rue Claude Monet

Dimanche 24 mai : concours de pétanque section pétanque 14 h

Vendredi 29 mai : concert du Pinard et des Arts, la Belardière 20 h30

Samedi 13 juin : rassemblement motos, du Pinard et des Arts, La belardière

Dimanche 14 juin : concours de pétanque, boules fresselinoises 9 h Tête à tête et 14 h doublette

Mercredi 17 juin : repas, UNRPA 13 h 30 salle polyvalente

Dimanche 21 juin : fête de la Musique, du Pinard et des Arts, La Belardière, 14 h

Du 7 au 10 juillet : stage de peinture, du Pinard et des Arts, La Belardière

Samedi 11 juillet : concours de peinture, du Pinard et des Arts, La Belardière

Dimanche 12 juillet : Fête du cheval, AVDC

